

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMERCE

Les marchés alimentaires de plein air continuent

Malgré le confinement, les marchés alimentaires de la ville sont maintenus. Des aménagements garantissent fluidité et distances de sécurité. Si elle s'avère nécessaire, une jauge peut être mise en place sur certains marchés.

La Ville recommande par ailleurs :

- d'éviter la tranche horaire 10h-11h30 qui est la plus fréquentée,
- d'éviter de venir en famille (poussettes),
- d'éviter de se regrouper dans l'enceinte du marché.

Il est également conseillé de stationner les vélos à l'extérieur de l'enceinte du marché.

Des panneaux rappelant les consignes sanitaires sont progressivement installés aux entrées. Pour rappel, le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans, par arrêté préfectoral.

Ce mercredi 11 novembre, les marchés des Pommaries (Annecy-le-Vieux), de Champ fleuri (Seynod), et de la place Jean Jaurès (Meythet) sont maintenus sur les mêmes lieux, aux heures et conditions habituelles.

Retrouvez la carte des marchés hebdomadaires sur le site de la Ville : www.annecy.fr/marches-annecy.